

III<sup>ème</sup> Conférence des Présidents d'Assemblée et de Section  
de la Région Afrique de l'Assemblée Parlementaire  
de la Francophonie

COMMUNIQUE FINAL



\* \* \*

BRAZZAVILLE | 10 - 12 FÉVRIER 2011

A l'invitation de l'Honorable Justin KOUMBA, Président de l'Assemblée nationale du Congo, Président de la Section Congolaise de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), la troisième Conférence des Présidents d'Assemblée et de Section de la région Afrique de l'APF s'est tenue à Brazzaville, les 10,11 et 12 février 2011.

Cette rencontre a connu la participation des délégations du Gabon, du Burkina Faso, du Burundi, du Maroc, de la Mauritanie, de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo, du Rwanda, du Sénégal, du Mali, du Cameroun, de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la République du Congo, pays hôte.

La séance solennelle d'ouverture a été placée sous le haut patronage de l'Honorable Justin KOUMBA, Président de l'Assemblée nationale du Congo, Président de la Section congolaise de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, qu'entouraient l'Honorable Guy NZOUBA NDAMA, Président de l'Assemblée Nationale du Gabon, Président d'honneur de l'APF et le Vénérable André OBAMI ITOU, Président du Sénat et Président d'honneur de la Section APF du Congo.

Une seule allocution a été prononcée à cet effet, par l'Honorable Justin KOUMBA qui, après avoir souhaité la bienvenue et un bon séjour en terre congolaise à toutes les délégations, a remercié tout particulièrement l'Honorable Guy NZOUBA-NDAMA, Président de l'Assemblée nationale du Gabon, Président d'honneur de l'APF, pour l'heureuse initiative de la création de ces rencontres d'échange entre les Présidents d'Assemblée et de Section de la Région Afrique sur les enjeux de la coopération interparlementaire, mais également sur les questions d'actualité.

De même, il a remercié le Président de la République du Congo, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, pour avoir très tôt compris les enjeux desdites rencontres et mis tout en œuvre pour la bonne tenue des présentes assises.

Il a en outre attiré l'attention de la Communauté parlementaire africaine sur la situation des crises sociopolitiques qui placent le continent au cœur de l'actualité mondiale. Aussi, a-t-il rappelé le contexte tant politique qu'économique dans lequel se tient la troisième conférence, contexte dominé par la célébration du cinquantenaire des indépendances dans certains pays et par les effets de la crise financière de 2008 dont les ondes de choc n'ont pas épargné l'Afrique en général et le Maghreb en particulier.

Il a enfin exprimé son optimisme quant au redressement de la situation économique africaine et a interpellé les dirigeants africains pour le maintien de la bonne santé économique des Etats afin que l'Afrique devienne le Continent de l'Avenir.

L'ordre du jour de la conférence était articulé autour des huit points suivants :

- Situation politique en Afrique : cas de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Niger et de Madagascar, etc... ;
- La situation économique en Afrique francophone, deux ans après la crise économique et financière mondiale ;
- La lutte contre le VIH/SIDA en Afrique ;
- Etat de renforcement des capacités des commissions nationales des droits de l'homme ;
- Promotion de la gouvernance démocratique des systèmes de sécurité dans les pays de la Région Afrique de l'APF : Conclusions du séminaire interparlementaire de Ouagadougou (16 au 18 juin 2010) ;
- Préparation de la XIX<sup>ème</sup> Assemblée Régionale Afrique (Rabat - Maroc, 12-13 mai 2011) ;
- Date et lieu de la prochaine conférence des Présidents d'Assemblée et de Section de la Région ;
- Questions diverses.

Concernant le 1<sup>er</sup> point, relatif à la situation politique en Afrique, la Conférence a entendu la communication de Monsieur MAHAMA SAWADOGO, Président de la commission de la coopération et du développement de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, remplaçant le Chargé de mission Afrique.

A l'issue du débat, la Conférence a :

- Soutenu la déclaration du Bureau de l'APF sur les situations politiques dans l'espace francophone suscitant des inquiétudes au sein du monde parlementaire ;
- Constaté la répercussion de la crise de la Côte d'Ivoire sur les pays voisins dont l'essentiel du ravitaillement en provient. Elle a pour cela demandé un effort particulier aux différentes médiations pour une issue rapide de cette crise, en favorisant le dialogue à l'africaine ;
- Reconnu la nécessité d'encourager le retour à la démocratie en Guinée et au Niger, à l'issue des élections réussies, avec l'envoi d'une délégation des Présidents des Parlements pour féliciter les nouvelles autorités. Aussi, a-t-elle désigné les pays suivants pour en faire partie : le Burkina Faso, le Maroc, le Mali, le Congo, le Sénégal et le Gabon.

S'agissant de la situation économique en Afrique francophone, deux ans après la crise économique et financière mondiale, la conférence a entendu la communication faite par l'Honorable Justin KOUMBA, Président de l'Assemblée nationale du Congo.

Après avoir déploré le fait que l'Afrique est écartée de la recherche des solutions à la crise économique et financière mondiale, elle a approuvé l'idée selon laquelle les Parlements et les parlementaires devraient participer activement au développement d'un marché africain, capable de s'imposer dans le cadre des échanges commerciaux au niveau international. Elle a souligné l'importance de la paix, de la démocratie et de l'Etat de droit, des libertés et du respect des droits de l'homme sans lesquels aucune croissance économique n'est envisageable.

La Conférence a noté également l'interdépendance des points 1 et 2 de l'ordre du jour parce que la politique et l'économie sont étroitement liées. C'est pourquoi elle a suggéré :

- le développement de la coopération Sud-Sud, en vue d'accroître les relations économiques entre Etat ;
- la mise sur pied d'une nouvelle philosophie de l'aide internationale au développement afin d'éviter l'infantilisation de l'Afrique par les occidentaux ;
- le renforcement d'une position commune entre les pays africains membres de l'APF où les parlements doivent jouer un rôle essentiel.

En ce qui concerne la lutte contre le VIH/SIDA, la Conférence a suivi la communication du Docteur Michel KABA MBOKO, Coordonnateur du Réseau Parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA du Congo, complétée par le Docteur NDOYE, Rapporteur SIDA au Réseau parlementaire de l'APF de lutte contre le SIDA et enrichie par les expériences du Rwanda, du Sénégal, du Gabon et de la R.D.C.

Prenant acte de la situation alarmante du VIH/SIDA en Afrique, la Conférence a souligné et réaffirmé, le rôle important que les Parlementaires peuvent jouer dans la lutte contre la pandémie.

Elle a retenu, à cet effet, l'interpellation faite par l'Honorable Evariste BOS HAB, Président de l'Assemblée nationale de la R.D.C., concernant l'évaluation de l'application des lois adoptées par les parlements sur la lutte contre le VIH/SIDA et leur vulgarisation concrète auprès des populations.

A propos du renforcement des capacités de Commissions Nationales des Droits de l'Homme, la conférence a constaté que les sections nationales tardent à fournir le rapport écrit qui leur avait été demandé s'agissant des conditions de création des commissions nationales des droits de l'homme, de leurs missions et fonctionnement.

Elle a par conséquent enjoint les sections nationales à transmettre dans les délais raisonnables des rapports écrits au chargé de mission Afrique, pour une synthèse qui devrait être examinée lors de la prochaine Assemblée régionale Afrique à Rabat, au Maroc.

Concernant la promotion de la gouvernance démocratique des systèmes de sécurité dans les pays de la Région Afrique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, la conférence a suivi la communication faite par l'Honorable MAHAMA SAWADOGO sur la question et a pris acte de ce rapport qui devra être transmis aux différentes sections pour que le débat y relatif soit organisé toujours à Rabat en mai prochain.

La Conférence a été également informée des préparatifs de la XIX<sup>ème</sup> Assemblée Régionale Afrique, qui se tiendra à Rabat, au Royaume du Maroc, les 12 et 13 mai 2011, à travers le point qu'en a fait monsieur ABDEAZIZ EL ALAOUI Hafid, Représentant Son Excellence Monsieur ABDELWAHAD RADI, Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc, Président de la Section marocaine de l'APF.

La Conférence a noté avec satisfaction la volonté du Maroc de réserver un accueil digne aux délégués à la session et a rappelé les points essentiels qui y seront débattus, notamment la situation politique et sociale de l'Afrique, le renforcement des capacités des commissions nationales des droits de l'homme, la promotion de la gouvernance démocratique des systèmes de sécurité dans les pays de la région Afrique de l'APF et la préparation de la session de juillet 2011 à Kinshasa.

S'agissant des questions diverses, la Conférence a pris connaissance de la proposition tendant à traiter de l'utilisation du viol comme arme de guerre dans les zones de conflits lors de la session de Kinshasa. Elle a insisté sur le caractère très sensible de cette question par ailleurs très complexe, sur la nécessité **d'éviter à tout prix toute stigmatisation** de tel ou tel pays et notamment considéré qu'il serait totalement inopportun qu'un éventuel texte aboutisse à mettre en cause principalement le pays hôte de la prochaine session de l'APF.

Concernant le deuxième point, la Conférence a retenu, sur proposition de la section RDC, le thème « Paix, Démocratie et Elections ».

La conférence a aussi entendu l'information donnée par le Président de l'Assemblée nationale du Gabon, sur la situation politique dans ce pays.

La Conférence a été informée de la tenue, à Ouagadougou du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril prochain, du Séminaire régional organisé par l'Union interparlementaire et l'Assemblée nationale du Burkina Faso, et portant sur les violences faites aux femmes. Ce séminaire concerne les pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale dont la participation a été fixée à 4 délégués par pays et ce, dans le respect du facteur genre.

En marge des travaux, les Présidents d'Assemblée et de Section de la Région Afrique de l'APF ont participé à la cérémonie de décoration, le vendredi 11 février 2011, de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo, à la dignité de Grand Croix de la Pléiade, Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures.

De même, plusieurs autres personnalités congolaises et étrangères ont été distinguées dans l'Ordre de la Pléiade, aux grades de grand officier, commandeur, officier et chevalier, à l'occasion du dîner de gala offert par les Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat du Congo.

Enfin, la conférence a accepté l'offre de l'Honorable Présidente de l'Assemblée nationale du Rwanda, Madame Rose MUKANTABANA, à abriter la prochaine conférence des Présidents d'Assemblée et de Section à Kigali en février 2012 sous réserve de confirmation.

Avant de clore ses travaux, la conférence a adopté trois motions adressées à Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo, à la section congolaise de l'APF et au Docteur Bongnessan Arsène YE.